

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2020

L'assemblée générale annuelle de l'association Watsu France s'est tenue par visioconférence (Zoom) le dimanche 29 novembre 2020.

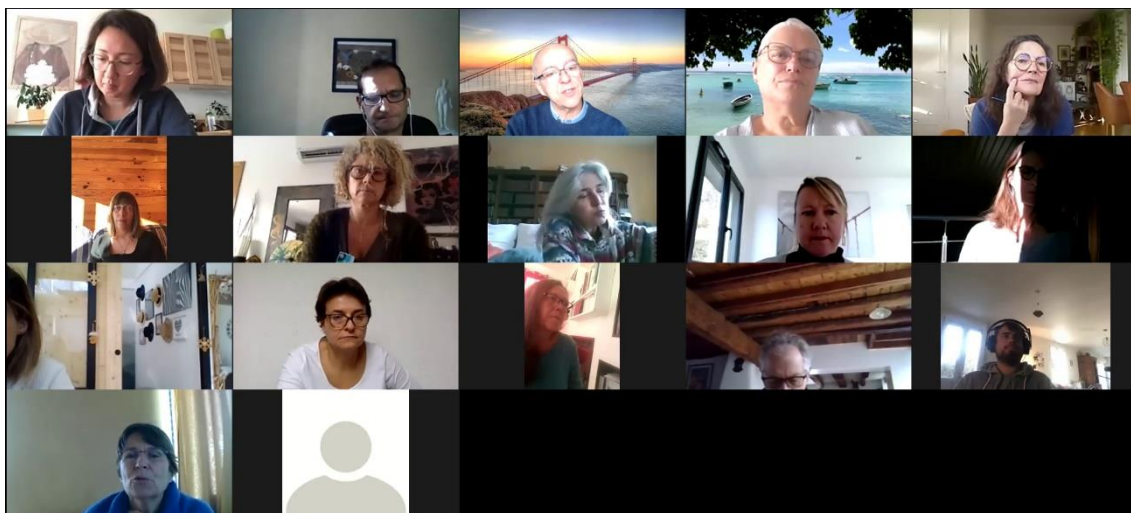
Sont présents : Philippe Andrieu, Sophie Anquetil (Bodhi), Benjamin Boulan, Isabelle Cabau, Sarah Caranchini, Bruno Degassart, Bernadette Guénoù, Cécilia Jouis, Sandrine Keskin, Magali Kuboyama, Sylvie Laurenson, Marie Naslednikov (Deva), Marie Orblin, Philippe Quillien, Hélène Tanguy, Dominique Van Brabant et Florence Viret.

Sont représentés par une procuration remise à l'un des adhérents présents : Adeline Bourgeois-Tartamella (Hélène Tanguy), Fabrice Levesque (Benjamin Boulan).

La procuration envoyée par Christelle Ferrère (Philippe Quillien) est arrivée trop tardivement pour être prise en compte.

Les adhérents présents ou représentés sont donc au nombre de 19.

Philippe, président de l'association, ouvre la séance à 10h20. Il confirme que tous les membres présents ou représentés sont à jour de cotisation, puis donne quelques précisions sur le déroulement des débats et les modalités de vote. Cette 13^e AG est la première assemblée virtuelle de Watsu France. Imposée par le contexte sanitaire, cette modalité non prévue par les statuts gagnerait à être aménagée lors d'une prochaine révision statutaire.



La dernière image est l'avatar d'Hélène Tanguy.

I. DÉLIBÉRATIONS

① Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2019

Philippe rappelle que ce procès-verbal a été adressé en décembre 2019 à l'ensemble des adhérents et que ceux qui avaient participé à l'AG pouvaient proposer des modifications. Ce document figure dans le dossier électronique envoyé à tous les adhérents le 24 novembre 2020. Il propose de répondre à toutes les questions relatives à son contenu.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

② Rapport moral du président Philippe Quillien

① Quelques chiffres

En 2019, le **nombre des adhérents** s'est élevé à 82.

Au moment de cette AG, il y a 59 adhérents, ce qui sera vraisemblablement le chiffre définitif pour 2020.

Fin 2019, le nombre des praticiens certifiés de Watsu membres de l'association s'élevait à **16** dont certains ne figuraient pas sur notre site internet pour des raisons diverses (par exemple pas de bassin ou d'activité), plus 2 prestataires de Watsu.

Au moment de cette AG, l'association comprend **18 professionnels de Watsu**, 17 praticiens certifiés et 1 prestataire (un des 2 prestataires de 2019 est devenu praticien).

Deux étudiants en fin de formation n'ont pas pu obtenir comme prévu leur certification en 2020, l'un parce qu'il devait passer sa démonstration d'expertise lors des WE d'échanges annulés en raison du contexte sanitaire, l'autre parce qu'il a été victime de « faux » praticiens (dont le nombre se multiplie en Belgique) ayant signé son logbook au titre des 10 séances professionnelles.

Chaque année, une quinzaine de stages de formation se déroulent sous l'égide de Watsu France. En 2019, il y en a eu 13. **En 2020, 6 formations** seulement ont pu se dérouler (2 stages de Watsu, 3 de Healing Dance et 1 d'accompagnement prénatal aquatique). C'est bien sûr le contexte sanitaire qui a imposé, de manière directe ou indirecte, l'annulation des autres formations programmées.

Enfin, Watsu France continue d'avoir une **marge de manœuvre financière confortable**, avec un peu plus de 12 000 euros en caisse (12 050 euros pour être précis, contre 12 156 euros en septembre 2019), plus 49 dollars soit 42 euros sur notre compte WABR (contre 361 dollars en 2019). Par ailleurs, notre budget 2020 sera à peu près équilibré. Sandrine donnera toutes sortes de précisions sur cette situation financière.

② Communication de Watsu France

Le **site internet www.watsu-france.fr** qui fonctionne depuis le mois de septembre 2016 continue d'avoir un bon référencement (presque toujours dans trio de tête, avec une position variant selon les mots-clés). Les statistiques montrent une forte augmentation du trafic entre 2019 et 2020.

En 2020, le site attire entre 1 800 et 2 500 visiteurs uniques mensuels, ce qui représente un nombre toujours supérieur de sessions (jusqu'à 2 800). Le record est habituellement atteint au mois de septembre (l'augmentation des visites commence dans la deuxième quinzaine d'août, lors du retour des vacances). Pour un formateur, il est donc indispensable que ses plaquettes du dernier trimestre soient en ligne à la mi-août. D'une manière générale, comme le rappelle Bodhi, une publication du stage 6 mois avant sa tenue est recommandée pour constituer un groupe complet.

La **messagerie** du site reçoit environ 5 courriels par mois. Les chiffres de 2019 et 2020 confirment qu'un nombre croissant de courriels concernent les formations et le financement de ces formations par un OPCA ou par le compte formation. Une ou deux fois par an des responsables de bassin nous contactent pour les aider à organiser une soirée Zen (par exemple dans une piscine de Saint-Herblain le 26 février 2021).

Créé par Isabelle, le **groupe Facebook Asso Watsu France** est privé, c'est-à-dire réservé aux adhérents présents et passés de l'association. Il comprend 86 membres au moment de l'AG.

Enfin, comme lors des AG précédentes, Philippe invite les adhérents à lui envoyer les scans d'**articles mentionnant Watsu France** pour les ajouter à ceux déjà mis en ligne sur le site de l'association.

③ Fonctionnement de Watsu France

Le fonctionnement du bureau et du **comité directeur** s'est montré très fluide. Le recours à Skype a permis d'assurer le quorum des réunions ou, lorsqu'il s'agit d'une réunion à Paris, la participation de Cécilia.

Philippe remercie ses deux partenaires de **bureau**, Hélène et Sandrine, de continuer à mettre leurs compétences au service de Watsu France, bien que leur vie du moment les éloigne des bassins d'eau chaude.

Il rappelle qu'à deux reprises, il a proposé aux praticiens et formateurs d'avoir par courriels un **débat sur les questions liées au contexte sanitaire**. Cela a été un « bide ». Les échanges ont été bilatéraux, ou alors se sont déroulés sur Facebook, ce qui ne favorise pas la sérénité des débats. C'est pourquoi il proposera aux praticiens et prestataires de débattre sur Zoom des moyens de poursuivre et développer une activité de travail corporel aquatique dans le respect des règles sanitaires françaises.

Enfin, c'est ce contexte sanitaire qui a conduit à l'**annulation des deux week-ends d'échanges** programmés à la Mercerie. En mai, c'était le tout début du déconfinement. En septembre, il était impossible de limiter le nombre des participants à l'AG (entre 12 et 19 au cours des trois dernières années) et donc d'éviter une promiscuité, dans l'eau et « sur terre », incompatible avec les recommandations sanitaires.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

③ Rapport financier de la trésorière Sandrine Keskin

Sandrine dresse l'analyse suivante pour l'année 2019 :

- des dépenses constantes par rapport à 2018 si l'on exclut les redevances WABA pour la protection de la marque (*Trademark*) qui n'ont pas eu lieu cette année ;
- des recettes en baisse en raison de la diminution de 50 % du montant des adhésions et des redevances (10 € contre 20 € pour les adhésions à l'association, 25 € contre 50 € pour les redevances des praticiens et 75 € contre 150 € pour les redevances des formateurs).

DEPENSES 2019		RECETTES 2019	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (assurance, internet, courriers)	849	ADHESIONS 2019	755
FRAIS BANCAIRES	179	REDEVANCES PRATICIENS	275
EVENEMENTS WATSU FRANCE	1204	REDEVANCES FORMATEURS	368
WABA TRADEMARK	-	CERTIFICATIONS	250
TOTAL	2232		1648

L'année 2019 s'achève donc avec un solde négatif de 584 €.

Toutefois, le solde du compte courant reste positif avec 781,06 €. Le solde du compte d'épargne s'élève quant à lui à 11 155 €.

AU 31/12/2018 :	Au 31/12/2019 :
Euro-compte : 1329,84 €	Euro-compte : 781,06 €
Livret : 11 071,98 €	Livret : 11 155,01 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

④ Montant des cotisations des membres adhérents et bienfaiteurs

Philippe rappelle qu'entre 2008 et 2018, le montant des cotisations est demeuré inchangé : 20 euros pour les membres adhérents (10 euros en cas d'adhésion après le 1^{er} octobre) et 100 euros pour les membres bienfaiteurs (il n'y en a jamais eu).

L'AG de 2018 a décidé – à titre expérimental pour 2019 – de **diviser par deux** le montant des cotisations des adhérents. L'objet de l'association n'est pas en effet de thésauriser.

La question soumise à l'assemblée générale est celle de la prolongation de l'expérimentation des tarifs réduits pour l'année 2021 (soit 50, 10 ou 5 euros) ou du retour aux montants initiaux.

La reconduction de l'expérimentation des tarifs réduits est adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

⑤ Élection des membres du comité directeur

Les membres du comité directeur ayant été élus pour un mandat de 3 ans en 2017, 2020 est une année électorale pour Watsu France. Leur nombre doit être compris entre 5 et 9 membres

7 membres élus en 2017 : Isabelle Cabau, Bernadette Guénou, Cécilia Jouis, Sandrine Keskin, Magali Kuboyama, Philippe Quillien, Hélène Tanguy.

6 candidats en 2020 : Benjamin Boulan, Bernadette Guénou, Cécilia Jouis, Sandrine Keskin, Magali Kuboyama, Philippe Quillien.

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

II. COMMUNICATIONS ET DÉBATS

① Pratique du travail corporel aquatique dans le contexte sanitaire de la COVID-19

La plupart des praticiens ont suspendu leur activité pendant les confinements. Certains l'ont reprise pendant le déconfinement estival. Leur pratique est souvent liée à la décision de fermeture ou d'ouverture du bassin prise par l'agence régionale de santé (ARS) ou par le propriétaire. En raison de la déconcentration des décisions, les consignes des ARS varient selon les régions et leur application dépend du statut du bassin : bassins de kinésithérapie comme ceux loués par plusieurs praticiens (Cécilia et Marie dans l'ouest de la France, Bernadette,

Magali et Fabrice à Paris), piscines publiques (Benji à Caen), bains de Saint-Thomas dans les Pyrénées-Orientales (où travaillent Sarah et Sylvie)...

En ce qui concerne les cours, certains stages ont pu se dérouler entre juin et octobre, avec une adaptation des règles et des pratiques aux contraintes sanitaires : distanciation « sur terre » et port de masques chirurgicaux pour tous dans l'eau.

Les séances individuelles reprennent très lentement en cette fin d'année 2020 (dans certains centres de balnéothérapie où, après de nombreuses expériences partagées et une étude de la documentation scientifique, le port d'un masque FFP2 pour le praticien et d'un masque chirurgical pour le receveur paraît satisfaisant du point de vue sanitaire, en plus de la désinfection des cabines et des surfaces et de la surveillance de la qualité de la ventilation).

② Cours programmés dans le cadre de Watsu France (nature, redevances, etc.)

Dans le cadre d'une solidarité financière, le comité directeur de Watsu France pourrait décider la prorogation pour une année des redevances inutilement payées pas les praticiens et les formateurs au titre de l'année 2020.

III. QUESTIONS DIVERSES

① Promotion du Watsu

Bruno demande « quelles actions Watsu France peut engager auprès de différents médias pour mieux faire connaître la pratique du Watsu à un plus large public ».

Il donne en exemple une opération simultanée des différentes régions auprès des presses locales. La discussion s'engage sur les difficultés d'une telle opération. Il est évoqué le manque criant de bassins pour satisfaire une demande éventuelle accrue, provoquée par la sortie des articles de presse, et la difficulté de contrôler le contenu des articles, soumis à la rédaction des journalistes.

Bodhi suggère de faire venir des journalistes nationaux à son prochain stage de Healing Dance à Caen, notamment pour montrer comment les précautions sanitaires sont respectées dans nos pratiques.

Benji indique avoir de bons contacts, à la fois dans la presse (PQR) et à la télévision.

② Nouvelles de WABA

Philippe donne quelques précisions sur les **élections récemment intervenues dans le cadre de WABA** et précise le résultat de ces élections :

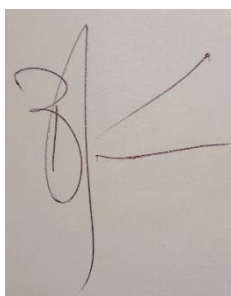
– conseil d'administration : Mary Seamster (USA, présidente), Gianni de Stefani (Suisse, trésorier), Ruth Meyer (USA, secrétaire), Hagar Guttman (Israël), Wellington Pinheiro De Oliveira (Brésil). La fille de Harold, Calias Dull, rejoint le CA comme représentante du Registre (WABR) ;

– auditeur comptable : Steven Titzé.

La fonction de vice-président n'est pas pourvue à ce jour.

L'ordre du jour étant, en l'absence d'autres questions diverses, épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

*Bernadette Guénou,
secrétaire de Watsu France*



*Philippe Quillien,
président de Watsu France*

